

Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DFIP)

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L.613-1 ; L.613-2 et L.712-2
 Vu l'arrêté du 30 mars 2001 fixant les modalités de l'examen conduisant à la délivrance du titre d'ingénieur diplômé par l'État.
 Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national du master
 Vu l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences médicales.
 Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence
 Vu l'arrêté du 8 avril 2013 modifié relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales
 Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle
 Vu l'arrêté du 15 avril 2022 relatif aux programmes nationaux de licence professionnelle « Bachelor universitaire de technologie »
 Vu la Circulaire n° 2000-033 du 1^{er} mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements d'enseignement supérieur
 Vu le Règlement général des études de l'Université Jean Monnet adopté par la CFVU du 3 juillet 2026
 Vu la proposition du directeur de l'UFR, de l'institut, de l'Ecole ou de département.

Numéro d'arrêté : 27-002

Année 2026-2027

Diplôme : Licence 1^{ère} année

Mention : Biologie Géologie Chimie

Session : Unique

Semestres : 1 et 2

Président du Jury	Benoît BLOTTIERE	<i>Maître de conférences</i>
Membres du Jury	Jean-Luc FROGER	<i>Maître de conférences</i>
	Melinda DESSE	<i>Maître de conférences</i>
	Olivier FAURE	<i>Maître de conférences</i>
	Hervé GIRAUDET	<i>Maître de conférences</i>
	Antonin LAURENT	<i>Maître de conférences</i>

Fait à Saint-Etienne, le 16/09/2026

La Directrice,

Marilyn BEAUCHAUD

FACULTE SCIENCES ET TECHNIQUES

M. BEAUCHAUD

Le Président,

Florent PIGEON

